

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail • Démocratie • Paix

DECRET N° 84/322 / du 3.4.84
Portant nomination de Monsieur GOULOU
Félix, en qualité de Secrétaire Général
du Ministère du Commerce.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU
TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES ;

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la Loi n°25/80 du 13 Novembre 1980, portant amendement
de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u le Décret n°82/049 du 18 Janvier 1982, déterminant les
attributions des Membres du Gouvernement ;

(/u le Décret n°82/251 du 24 Mars 1982, portant attributions
et réorganisation du Ministère du Commerce ;

(/u le Décret n°82/595 du 18 Juin 1982, fixant les indemnités
allouées aux Titulaires de certains Postes Administratifs ;

(/u le Décret n°79/154 du 4 Avril 1979, portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le Décret n°80/644 du 28 Décembre 1980, portant nomina-
tion des Membres du Conseil des Ministres ;

(/u le Rectificatif n°81/016 du 26 Janvier 1981 au Décret
n°80/644 susvisé ;

(/u le Décret n°83/320 du 3 Mai 1983, portant nomination
d'un Membre du Conseil des Ministres ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Monsieur GOULOU Félix, Administrateur des SAF de 6ème
échelon, est nommé Secrétaire Général du Ministère du Commerce.

Article 2.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires
au présent Décret.

.../...

Article 3.- Le présent Décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

fait à Brazzaville, le 3 Avril 1964

PAR LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL
DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF
DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL
DES MINISTRES ;

Le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et de
Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-

Le Ministre du Commerce,

ELENGA-NGAPORO.-

Le Ministre des Finances,

Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-